

A PROPOS DE NOTRE HISTOIRE ET DE CERTAINS HISTORIENS GUADELOUPEENS..

Dans une tribune parue dans France-Antilles daté du 2 juin 2018 et intitulée **“Halte à la manipulation de l’Histoire, oui à la conservation et à l’explication des vestiges du passé”** les historiens Frédéric REGENT et René BELENUS se livrent à une véritable croisade contre tous ceux qui osent parler de leur histoire sans leur aval et la célébrer par la mise en valeur de ceux qui se sont opposés en Guadeloupe au rétablissement de l’esclavage en 1802 par cet être méprisable qu’était RICHPANSE.

Nos deux “savants” qui forts de leurs titres de docteurs en Histoire, Maitres de Conférence Professeurs agrégés, et j’en passe, veulent nous faire croire que les historiens sont des êtres de droit divin, des scientifiques neutres et au dessus de tout soupçon, alors que leur tribune est empreinte d’une idéologie assimilationniste insupportable qui fait peu de cas de la souffrance endurée par nos ancêtres communs.

Invité sur le plateau de Guadeloupe 1ère deux jours après l’intervention de membres du LKP au sein du Fort DELGRES contre le tombeau de RICHPANSE-intervention à nos yeux juste et légitime puisque depuis deux décennies nous exigeons le rapatriement des restes de cet individu dans son Pays-René BELENUS s’emporte en déclarant en substance que RICHPANSE est l’auteur de suffisamment de méfaits pour ne pas le charger en plus de celui du rétablissement de l’Esclavage qui n’a eu lieu officiellement que **le 14 mai 1803 alors que RICHPANSE est mort le 2 septembre 1802 !**

Prendre ainsi ouvertement la défense d’un criminel génocidaire en jouant sur les mots et en faisant peu de cas des atrocités subies par nos grands parents est tout simplement honteux et je ne trouve pas d’autres mots pour qualifier cette entreprise téléguidée visant à nous faire passer, nous patriotes en particulier et le peuple guadeloupéen en général, pour des demeurés.

Dans sa “Proclamation à l’Univers entier” du 10 mai 1802, DELGRES écrit, s’agissant de la venue de RICHPANSE et de son armée liberticide :”

“ Le Général RICHPANSE dont nous ne connaissons pas l’étendue des pouvoirs puisqu’il ne s’annonce que comme général d’armée, ne nous a fait connaître son arrivée que par une proclamation dont les expressions sont si mesurées, que, lors même qu’il nous promet protection, **il pourrait nous donner la mort sans s’écarter des termes dont il se sert.”**

C’est ainsi que par son arrêté du 17 juillet 1802, RICHPANSE ce sanguinaire hypocrite, sans écrire officiellement “rétablissement de l’Esclavage”, le rétablit dans les faits en stipulant :

Article 1^{er} : “Jusqu’à ce qu’il en soit autrement ordonné, le titre de citoyen français ne sera porté dans l’étendue de cette colonie et dépendances que par les blancs.”

Article 4 : “Tous les hommes de couleur et noirs qui ne seront pas porteurs d’un acte légal d’affranchissement, **sont obligés dans les 24 heures pour les villes et dans les 5 jours pour les bourgs et les campagnes de sortir des communes où ils peuvent se trouver, pour retourner aux propriétés dont ils dépendaient avant la guerre.”**

Pourra-t-on jamais imaginer le traumatisme vécu par plus de 120.000 hommes et femmes de Guadeloupe goûtant depuis 1794 à la liberté et devant brusquement retourner en Esclavage ? Quelle

réflexion peut-on avoir sur un Peuple, le Peuple français, dont les représentants abolirent deux fois l'Esclavage pour l'avoir institué deux fois ? **Sans aucune protestation de ce peuple dit républicain..**

*On peut imaginer sans peine nos deux historiens, REGENT et BELENUS, se promenant tranquillement dans les rues de Basse-Terre fin juillet 1802 aux côtés de BONIFACE et se faisant arrêter par une patrouille de soldats français bien décidés à les remettre dans les fers de l'Esclavage, déclarer comme BONIFACE "Messieurs je suis français tout comme vous et je ne suis pas concerné par cet arrêté, car j'ai été à vos côtés, contre DELGRES qui a offensé le Général RICHPANCE". Messieurs REGENT et BELENUS, grands spécialistes en histoire et en droit auraient sans aucun doute ajouté : "Messieurs, vous ne pouvez pas nous remettre en Esclavage, car à ce jour aucune loi ne l'ordonne. Vous ne la savez pas encore, mais c'est seulement le 14 mai 1803 qu'aura lieu la proclamation officielle de rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe, faisant suite à l'Arrêté Consulaire du 16 juillet 1802 de Napoléon BONAPARTE .." On peut supposer que tout comme BONIFACE, revenus brusquement à la réalité des choses, BELENUS et REGENT seraient devenus fous et auraient passé le reste de leur vie à s'arracher les vêtements. **Les sévices subis avant le 14 mai 1803 sont donc nuls et nonavenus...***

Dans son livre intitulé "**La Révolution et l'Esclavage à la Guadeloupe (1789-1802)**" paru en 1989 aux Editions Sociales, Henri BANGOU rappelle que" le Gouvernement français s'opposa farouchement à ce que l'on débaptise le Fort RICHPANCE au profit de Fort DELGRES et décida avec la majorité du Conseil Général de l'époque de l'appeler de nouveau Fort St CHARLES, du nom de Charles HOUEL qui avait été gouverneur et propriétaire de la Guadeloupe de 1642 à 1664 ! Ce n'est que dans les années 1960 que sous l'impulsion d'organisations politiques progressistes et de certaines personnalités qui organisèrent une vigoureuse campagne de protestation, que le **nom de DELGRES** qui avait avec des centaines de soldats guadeloupéens défendu la liberté et la dignité des Noirs, fut donné au Fort."

Mais le livre d'Henri BANGOU est également sous-titré "Epopée noire et génocide"..Il écrit :

"De 1802 à 1803, le nouveau régime s'emploiera à effacer le souvenir de l'œuvre abolitionniste de la Convention en Guadeloupe (1794-1802) et pour cela donnera à la répression des allures de génocide. On ne passa pas par les armes seulement les combattants noirs, on décima la classe même des hommes de couleur et des Noirs..Plus de 12.000 Noirs et Hommes de couleur furent tués ou déportés : ceux qui avaient combattu les troupes de RICHPANCE, comme ceux qui les avaient aidés, tels le commissaire général de Basse-Terre, BERNIER. Les hommes comme les femmes furent torturés et conduits à la potence."

"Sans crainte d'exagération, on peut dire que cette véritable épopée noire fut suivie d'un génocide qui fut sans commune mesure avec l'objectif politique du maintien de la présence française dans l'île..N'y a-t'il pas dans cet holocauste racial qui va prolonger la bataille de Matouba et celle de Baimbridge une outrance qui se singularise par rapport aux pires exactions que la France elle-même avait connues durant la Révolution ?"

"Le qualificatif de génocide ne peut être nié ni récusé..Le 2 juin 1802, RICHPANCE adressait l'ordre suivant au Général GOBERT : les rebelles condamnés à mort seront pendus à une potence qui devra être dressée sur la batterie républicaine. Après être restés exposés pendant vingt quatre heures sur ce lieu, leurs cadavres le seront définitivement sur une seconde potence dressée sur le morne Constantin."

Dans leur Tribune commune messieurs REGENT et BELENUS sont visiblement préoccupés par "l'ampleur inenvisageable prise par la quête mémorielle" en Guadeloupe et entendent y mettre bon ordre en déclarant de façon péremptoire : "la tendance actuelle est à occulter totalement l'abolition de 1848 pour ne retenir que le rétablissement de l'Esclavage de 1802.. et il est **intolérable** de faire du rétablissement de l'Esclavage la seule cause des évènements incriminés".

Il est intolérable... Est-ce un propos d'historien ou de procureur ? Nous ne faisons pas l'amalgame entre 1802 et 1848 et nous nous revendiquons des combattants de la liberté de 1802 plutôt que des français qui ont certes aboli l'esclavage en 1848 en rachetant nos ancêtres entre les mains de leurs amis esclavagistes bénéficiaires de la loi du 30 avril 1849. Pour nos deux historiens "les commémorations ont vocation à réconcilier les mémoires, même antagonistes". **Pas pour nous** qui ne commémorons pas, mais qui célébrons nos parents morts les armes à la main pour préserver leur liberté. Nous demandons Réparations, la réconciliation ne pouvant intervenir qu'après.

Mais il est vrai que nous avons affaire à des historiens assimilationnistes qui comme Serge ROMANA estiment qu'ils sont désormais des français descendants d'esclaves (sic). Nul en dehors d'eux ne peut être objectif car ils sont des Historiens qui cumulent 4 qualités : 1) ils travaillent à partir d'archives-tout comme ceux à qui ils dénie le droit de parler d'Histoire de la Guadeloupe. 2) Ils ont une thèse d'Histoire et sont reconnus par leurs pairs. 3) Ils ont enseigné l'Histoire à des étudiants. 4) Ils ont diffusé à travers de livres des connaissances sur l'Histoire.

Quelle manifestation d'égo !! Quelle modestie !! et surtout quelle prétention à nous faire croire que l'HISTORIEN est un être à part, un être supérieur, dont l'analyse objective des faits ne peut être mise en cause par le citoyen lambda.

Hé bien messieurs sachez qu'un Historien n'est qu'un homme ou une femme, souvent vecteur d'une idéologie, et vous ne faites pas exception. De même que sous le 3^{ème} REICH, il y a eu des savants et des médecins nazis, il y a également eu des historiens nazis, défendant ouvertement cette idéologie. Pour en consulter la liste, il vous suffira de vous rendre sur Internet.

L'universitaire et docteur en Histoire Christ RODRIGUEZ a publié l'ouvrage suivant : "Comment les historiens nazis ont refait l'histoire des juifs de l'Antiquité pour mieux frapper les consciences de leurs contemporains en 1943.."Et préparer ainsi les allemands à accepter toutes les atrocités faites aux juifs par HITLER.

L'historien allemand Ernst NOLTE décédé à Berlin le 17 août 2016 a été très controversé par ses pairs car il justifiait quelque part le nazisme en le présentant comme une réponse à la menace Bolchevique. Sans doute aurait-il été un historien nazi s'il avait été présent dans les années 40..

Tous ces historiens répondaient parfaitement aux 4 critères définis par nos illustres auteurs de la Tribune..Et pourtant...

Maintenant nos précieux que le ridicule ne tue pas tentent de faire croire aux lecteurs guadeloupéens que les initiateurs de la Marche des 26 et 27 mai 2018 reliant Basse-Terre aux Abymes (le CIPN et autres Associations) sont des ignorants qui confondent les dates du 6 mai 1802 et du 24 mai 1802 , concernant la traversée maritime d'IGNACE. Tout le monde connaît la première Marche d'IGNACE et des siens qui partent le 6 mai de Pointe-à-Pitre pour rallier Basse-Terre en passant par Petit-Canal où ils empruntent des canots pour accoster au Lamentin.

Nul ne met en doute la seconde Marche d'IGNACE qui a quitté le Fort St CHARLES dans la nuit du 22 mai 1802 en compagnie de DELGRES et de l'ensemble des soldats et civils guadeloupéens s'y trouvant.

René BELENUS lui-même dans son livre intitulé "MAI 1802 LA GUERRE DE LA GUADELOUPE" reproduit page 51 un rapport du Général GOBERT qui dès le 23 mai 1802 s'était lancé à la poursuite des troupes d'IGNACE, rapport qui dit en substance :

"Après avoir bien assuré tous les passages contre les brigands, je courus avec 450 hommes à la poursuite d'un corps nombreux de ces scélérats qui se rendaient à la Grande Terre en marquant tous leurs pas par des meurtres et des incendies. Tout le quartier de la Capesterre, le plus riche de l'île était déjà entièrement incendié et désert...."

IGNACE, avec 400 hommes bien armés et une multitude de Noirs portant piques, sont passés la nuit précédente dans la Grande-Terre. Il insurgea les ateliers, brûla quelques habitations du quartier de Morne-à-l'Eau et le 26 mai il s'était emparé du Fort Baimbridge.."

Le Pont de la Gabarre n'existant pas à l'époque, il y a eu dès 1765, la mise en place d'une embarcation nommée Gabarre pouvant transporter 8 chevaux et 15 passagers. Cette embarcation rattachée à un long câble ne pouvait fonctionner qu'à la force des bras des africains réduits en Esclavage (AFRES). Plus tard en 1806 cette Gabarre fut remplacée par un pont flottant, dit pont de l'Union fait de bidons flottants. Ce pont peu pratique fut abandonné en 1881 et il a fallu attendre 1929 pour qu'un véritable premier pont enjambant la rivière salée soit construit par l'ingénieur guadeloupéen des Ponts et Chaussées Louis DOULDAT, disparu en 2003.

Dès lors une question se pose.. Si les combattants guadeloupéens accompagnant IGNACE ne se sont pas rendus en Grande Terre par voie maritime..comment ont-ils fait ? Nous attendons votre réponse, messieurs BELENUS et REGENT, qui tentez d'ironiser sur ceux qui honorent leurs ancêtres glorieux.

Vous faites enfin état d'un propos tenu sur le plateau de Guadeloupe première TV, relatif à la Loi du 30 Floréal an X (20 mai 1802) loi qui rétablit l'esclavage dans les Colonies rendues à la France après le Traité d'Amiens de mars 1802 : il n'a jamais été dit que c'est suite à cet acte criminel de BONAPARTE que DELGRES s'est révolté. Votre propos est donc mensonger à dessein. Une simple écoute de cette émission suffirait à vous mettre en défaut..vous qui semblez donner du crédit aux propos du Napoléon BONAPARTE qui prétend à cette date que tout est et restera libre à la Guadeloupe..

Chacun sait que l'engagement de DELGRES aux côtés d'IGNACE date du **24 octobre 1801**, le jour même de l'arrestation de LACROSSE par IGNACE, LACROSSE dont DELGRES était alors l'Aide de Camp.

En conclusion, que l'on soit Historien, Médecin, Avocat ou simple citoyen guadeloupéen, il faut s'approprier notre histoire qui nous donne tous les motifs d'en être fiers. L'attitude visant à considérer avec un mépris non dissimulé tous ceux qui ne seraient pas d'authentiques historiens est tout simplement pitoyable..On ne traite pas sa propre histoire avec distance, sans âme et sans identité affirmée, comme un scientifique froid traiterait un cadavre de souris pour une simple expérimentation....

Luc REINETTE 8/6/2018